

A mon avis, on trouve la meilleure preuve du besoin de reporter l'application de cet article de la mesure législative dans l'intervention du ministre même. Je pense que l'honorable député de Ahuntsic (M^{me} Sauvé) sera un bon ministre. A mon avis, elle a la compétence et la capacité de devenir un bon ministre, si on lui en donne le temps. Je pense qu'elle a la compétence pour prendre des décisions justes et équitables, mais comment quelqu'un peut-il s'attendre à ce qu'elle prenne des décisions vu le peu de temps et d'information dont elle a disposé depuis qu'elle a assumé son portefeuille? Je pense que nous lui brisons les reins en lui imposant cette mesure législative à ce moment-ci. Nous devrions plutôt lui donner l'occasion d'implanter ses idées dans son ministère, de présenter ses propositions concernant la radiodiffusion à la Chambre, de les renvoyer au comité pour les y soumettre à une étude approfondie et juste. Elle n'en aura pas la chance. Si cela devait se faire après l'adoption de la mesure législative, il faudrait ramener ce bill pour en supprimer cet article. Il nous faudrait tout recommencer à neuf.

Le ministre a dit que ce qui la préoccupait le plus, c'était que les Canadiens pourraient ne jamais profiter de productions vraiment canadiennes réalisées à l'aide de fonds canadiens, par des travailleurs canadiens et sous la direction de producteurs canadiens. Cela montre qu'elle n'y comprend absolument rien. Je ne crois pas que l'honorable représentante soit allée à l'ouest d'Ottawa. J'en serais surpris. Elle n'est manifestement pas allée en Colombie-Britannique; elle n'est manifestement pas allée à KVOS-TV; elle n'est manifestement pas allée à Canawest Films.

Je tiens à dire au ministre que ce bill sera destructeur, et non créateur. En 1967, Canawest Films comptait 173 employés à temps partiel, à plein temps et à la pige. Qui étaient ces 173 employés? Étaient-ils de vilains Américains du sud venus corrompre le Canada? Non, ils n'étaient que le genre de gens dont elle a parlé. C'étaient des travailleurs et producteurs canadiens. Ils travaillaient à une production canadienne même financée par des fonds canadiens. Ils diffusent la culture canadienne partout au Canada; ils l'exportent aux États-Unis et dans le monde entier.

● (1630)

Qu'advient-il de ces 173 personnes? En tarissant leur source de revenu, vous risquez de devoir les aider financièrement, car elles cesseront de travailler ou travailleront beaucoup moins. Est-ce souhaitable? J'en doute. Parlez-en aux écrivains, artistes, réalisateurs de l'Ouest. Parlez-en à ceux qui ne travaillent maintenant qu'à temps partiel. Si seulement le gouvernement donnait à KVOS la chance de se faire entendre du CRTC, 200 écrivains et employés canadiens de plus pourraient trouver de l'emploi d'ici un an, sans compter d'autres plus tard. Autrement dit, il y aurait une expansion énorme. Si nous adoptons ce bill, manifestement cela ne se produira pas, car nous aurons tari la source de revenus provenant de la publicité canadienne, alors que nous cherchons à canaliser ces revenus vers les réalisateurs et écrivains canadiens.

Je ne comprends pas que les députés, s'ils m'ont bien écouté, ne voient pas l'évidente logique des arguments que je leur expose. La seule alternative qui nous reste n'est pas très alléchante. Quelle autre solution a le gouvernement? Parfois il me semble que nos dirigeants recherchent une mini-confrontation avec les États-Unis, qu'ils veulent leur donner une giflette et qu'ils ne s'intéressent pas beaucoup aux problèmes canadiens comme l'emploi, la culture canadienne, la multiplication des écrivains et producteurs de pièces. Je voudrais, par votre intermédiaire, madame l'Orateur, demander au secrétaire parlementaire s'il est allé à

Périodiques non canadiens

KVOS-TV et s'il a vu les installations qui s'y trouvent? Connaît-il la situation? Est-il allé à Canawest et a-t-il pris contact avec les écrivains, les artistes, les gens de théâtre et de cinéma? Il ne secoue même pas la tête en signe de dénégation.

M. Fleming: Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. La façon dont je secoue la tête ne sera pas consignée dans le Hansard. Lorsque je déciderai de faire connaître mon opinion, je le ferai en bonne et due forme en intervenant dans le débat.

M. Wenman: Madame l'Orateur, si le député ne peut répondre lorsque j'aurai fini de parler, j'espère qu'il le fera devant les journalistes. Je pense qu'il démolit quelque chose qu'il ne voit pas, qu'il ne connaît pas et auquel il ne veut même pas s'intéresser. Il me fait penser au ministre qui dit: «Nous tenons mordicus à ce que nous faisons, peu importe les conséquences, nous les acceptons». Peu importe ce qui arrive, le gouvernement ne se soucie pas des auteurs, des producteurs et de ce genre d'émissions. Elle aurait pu également ajouter: «Nous nous fichons des conséquences éventuelles pour la Colombie-Britannique».

C'est de la pure arrogance. C'est pourquoi nous avons une grosse délégation de ministres de Colombie-Britannique. Le gouvernement refuse d'écouter et de comprendre, et les gens de l'Ouest commencent à en avoir assez. Nous avons demandé au gouvernement d'apporter un amendement d'ordre mineur, mais il n'essaie même pas d'en prendre connaissance, d'en comprendre la portée. En qualité de représentant de l'Ouest, je me lasse d'entendre si souvent des réponses aussi arrogantes comme: «On se fiche de ce qui se passe». En Colombie-Britannique, on ne s'en fiche pas, et bien des députés de l'arrière-ban du gouvernement non plus; il serait temps que le gouvernement commence à les écouter.

Selon le secrétaire parlementaire, l'une des raisons pour lesquelles ce projet de loi est si satisfaisant, si juste et si équitable est que la plupart des membres du comité venaient de Colombie-Britannique.

Une voix: Non, ce n'est pas vrai.

M. Wenman: Eh bien, il est exact que de nombreux membres du comité venaient de Colombie-Britannique. Toutefois, madame l'Orateur, j'ai, à titre de député de Colombie-Britannique, pris part à toutes les réunions et je puis vous assurer qu'on ne m'a pas donné toutes les occasions de parler et de poser des questions qu'on aurait dû me donner, mais qu'on m'a interrompu maintes et maintes fois, comme on l'a fait également pour les députés ministériels d'arrière-ban. Je veux qu'on consigne au compte rendu que la période qu'on m'a allouée a été limitée, restreinte, qu'on m'a interrompu, qu'on ne m'a pas entendu comme il aurait été juste et équitable de le faire.

Les députés parlent de la télévision de Colombie-Britannique et là-dessus nous nous accordons. Je puis peut-être mentionner quelques points d'accord. Je veux que la télévision de la Colombie-Britannique progresse et je veux l'y aider. Je veux que le nombre de stations et de chaînes de télévision se multiplie en Colombie-Britannique. Je veux que la Colombie-Britannique adopte le système d'adaptateurs pour que nous ayons une plus grande liberté de choix et que la culture canadienne puisse se répandre plus facilement. J'appuie certainement le principe du bill, mais j'ai montré assez clairement que le principe ne sera pas appliqué si ce projet de loi est adopté. De fait, c'est juste le contraire qui va se produire parce que l'argent va manquer.